

Mesure FEAMP : Mise en réseau, échange d'expériences et de bonnes pratiques (art 50c)

Grille de notation pour sélection

Critères de sélection portant :	Thématique	Critère de sélection	Note maxi possible		Justificatifs à fournir
sur le bénéficiaire	Cohérence des projets, contribution à la bonne gouvernance	Qualité du consortium et de l'organisation du projet ou du porteur de l'opération à conduire le projet	10	10	Démonstration apportée par le porteur : CV des participants, études/actions similaires déjà réalisées, modalités de pilotage et de mise en œuvre du projet, calendrier prévisionnel détaillé, points d'étape, livrables intermédiaires
		Le projet permet de répondre aux enjeux économiques des filières aquacoles, en abordant les thématiques suivantes : - moyens pour augmenter la production aquacole et/ou les solutions diverses visant à améliorer la résilience des entreprises aquacoles - moyens permettant d'améliorer la rentabilité des entreprises - amélioration de la qualité des produits pour le consommateur	10	15	Démonstration apportée par le porteur
sur le projet	Impacts économiques sur les filières, le développement des marchés et la compétitivité des entreprises	Démocratisation d'une technologie innovante reconnue	5		Démonstration apportée par le porteur
		Le projet cible des nouveaux installés	5		Démonstration apportée par le porteur
	Impact sur l'emploi	Le projet permet de répondre aux enjeux sociaux des filières aquacoles (amélioration des conditions de travail, santé, sécurité, bien-être)	10	20	Démonstration apportée par le porteur
		Promotion de l'égalité professionnelle femme/homme	5		Démonstration apportée par le porteur
	Qualité environnementale	Le projet permet de répondre aux enjeux environnementaux des filières aquacoles en abordant les thématiques suivantes : - réduction des impacts négatifs - renforcement des effets positifs sur l'environnement	10	10	Démonstration apportée par le porteur
		Dimension collective	Le projet bénéficie à un grand nombre d'entreprises de la profession ciblée	10	20
	Le projet prévoit une diffusion		10		Démonstration apportée par le porteur
	Cohérence des projets, contribution à la bonne gouvernance	Les modalités de mise en œuvre sont pertinentes	10	25	Démonstration apportée par le porteur : description des étapes du projet et des moyens humains, matériels et financiers associés, labellisation le cas échéant
		Les professionnels sont associés au projet	15		Démonstration apportée par le porteur : convention de partenariat le cas échéant
	note éliminatoire < 50				